

LE SNPA FO REFUSE DE SIGNER LE PROTOCOLE D'ACCORD SUR LE SDO

LETTRE AU DIRECTEUR GENERAL
19 mars 2014,

NON AU SDO

Par mail du 14 mars 2014, le Directeur Général demande aux organisations syndicales de se prononcer sur le nouveau schéma directeur d'organisation des services (SDO).

Le SNPA souhaite un avenir pour l'ONF et pour les Gestionnaires Administratifs, c'est pourquoi il ne signera pas le protocole portant sur le nouveau schéma d'organisation

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL,

Les discussions menées du 30 août 2013 au 12 mars 2014, si longues dans leurs développements accessoires, n'avaient pour but principal que de préparer une nouvelle réorganisation, d'une ampleur sans précédent, afin de mettre en œuvre une application différenciée des suppressions de postes au bénéfice du maillage territorial, au sens le plus strict, à savoir les postes d'AP et de RUT, alors même que certains administrateurs évoquaient aussi les structures des agences territoriales ou le soutien à la production, lors de la séance du CA du 27 juin 2013.

La résolution 2013-09 a été construite tant en interne qu'en externe, sans aucune analyse préalable de la charge de travail, ni des postes de terrain, ni des autres. Elle constitue depuis un alibi sérieux à la volonté politique de diminuer de manière forte, ce que d'aucuns ont appelé l'hyper structure et en premier lieu, le soutien au sein de l'Etablissement.

Or chacun sait que, dans toute structure professionnelle, sans soutien, il n'y a pas de production et le nouveau schéma directeur d'organisation, est en ce sens, une menace grave pour l'efficacité de notre établissement.

Des dysfonctionnements ne tarderont pas à apparaître rapidement du fait du manque de personnels, du transfert probable de tâches vers des personnels d'une vocation autre, et de l'inadaptation du système d'information aux mutations envisagées. Les conséquences en seront une dégradation encore plus marquée des conditions de travail des personnels de soutien, mais aussi d'une partie du management.

Croire que la nécessité d'un soutien puisse disparaître avec la suppression des personnels de soutien (considérés comme des charges et donc compressibles) relève d'une analyse très éloignée de l'opérationnalité souhaitable pour l'ONF



NE PAS OPPOSER LES PERSONNELS

Le classement des personnels en catégories, dont certaines sont à préserver, au détriment des autres, c'est opposer humainement, les personnels les uns aux autres. Certains signes apparaissent déjà de par ceux, qui bien que l'ayant souhaité, ne veulent pas endosser ouvertement la responsabilité des conséquences catastrophiques que ce projet va entraîner, de par sa brutalité, dans une communauté de travail qui peine déjà à trouver ses assises.

Le scénario 2 (version 2014) : synthèse

ETPT	Scénario 1 2011-2016	Scénario 2 2011-2016	Postes	Scénario 1 2011-2016	Scénario 2 2011-2016
Catégorie 1	-226	-180	Catégorie 1	-313	-242
Catégorie 2	-183	-145	Catégorie 2 (POT)	-	+25
Catégorie 3	-277	-361	Catégorie 3	-278	-472
En ETPT		En Postes			

Scénario présenté par le DG le 4 mars 2014

Nous contacter

SNPA ONF FO

2 avenue de Saint-Mandé

75570 PARIS CEDEX 12

01 40 19 59 65

Snpa.onf.fo@wanadoo.fr

www.snpaonf.com



dégradation de leur santé, mais ce sont eux qui la vivront...

Ce sont ces mêmes personnels qui déjà, ont dû faire face à des mobilités contraintes lors des précédentes réformes, ainsi qu'à une continuelle évolution de leur outil de travail et de leurs procédures. **Une partie d'entre eux attend toujours la reconnaissance qui leur ait due, qu'ils soient Adjoints administratifs ou Secrétaires administratifs.**

Le SNPA tient à rappeler son opposition aux suppressions de postes et considère que le nouveau schéma directeur d'organisation, sera un handicap supplémentaire pour l'Etablissement, ce dont il n'a pas besoin à l'heure actuelle.

Le SNPA souhaite un avenir pour l'Etablissement et non une fin proche, c'est pourquoi il ne signera pas le document portant sur le nouveau schéma directeur d'organisation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le SNPA ONF FO

Le Secrétaire Général

Marc Coulon

Ne pas se préoccuper de ces personnels dits « Autres » et les ramener dans le développement de votre scénario, à une variable d'ajustement, conduisant à un nombre de postes qui n'est plus que la déduction entre « l'autorisé » et le « préservé », c'est d'ailleurs le premier acte d'un manque total de considération pour les personnels classés dans la catégorie 3. C'est ensuite pour eux, nier tous les constats de l'ASO. Mais nous craignons que cette « fracture » ne s'aggrave encore plus dans les prochaines semaines.

D'AUTRES VOIES POSSIBLES

Il est vrai que les personnels de soutien ne sont pas ceux qui « hurlent au loup » le plus fréquemment, et peut-être ont-ils eu le tort de ne pas affirmer assez fort leur mal-être et leurs convictions.

Nous avons d'autres propositions, réalistes et réalisables pour préserver le maillage territorial dans sa vocation essentiellement technique, par une redistribution des missions au sein des processus. Vous n'avez pas entendu les messages et les propositions du SNPA, et vous avez décidé de passer outre.

LE SDO ENTRAINERA DES MOBILITES OBLIGATOIRES

Ensuite le futur schéma va conduire à des mobilités obligatoires, bien que vous ayez affirmé le contraire à différentes reprises. La transmission aux membres du CTC, des décrets concernant la mise en œuvre de mesures d'accompagnement à la mobilité en est la preuve !

En votre qualité de Directeur Général de l'ONF, il vous reviendra d'assumer une dégradation des conditions de travail de ces personnels, et sans doute une